

Le RUSÉ



Spécial
CONSEIL

www.leruse.fr

Journal impertinent, insolent et humoristique
du Réseau Unitaire Social et Ecologique

ruse62@yahoo.fr

Edito

Finalement ce n'est plus une priorité. Bientôt on va même entendre notre ministre de l'Intérieur nous dire que ça n'a jamais été une promesse de campagne. Juste une idée évoquée comme ça, en passant, comme on aurait pu parler, je ne sais pas... de taxer les plus riches. En fait c'est nous qui avons mal compris. Mais nous n'en sommes pas encore là. Pour l'instant le droit de vote des étrangers, ce n'est simplement pas « une revendication forte dans la société française. » D'ailleurs si l'on en croit un sondage Ifop-Atlantico réalisé en septembre, ils seraient désormais 61 % à y être opposés. L'actualité récente n'y est sans doute pas étrangère. Dommage que les médias participent ainsi à l'amalgame qui consiste à dire qu'islamisme et intégrisme ne font qu'un. Certes l'intégrisme existe. Dans l'islam comme chez les cathos. Mais dans un cas comme dans l'autre la grande majorité est aussi silencieuse que respectueuse. Et c'est sans doute pour cela qu'on n'en parle pas...

Le chiffre

16,8 : c'est en pourcentage le taux record de chômage dans le Calaisis qui était, rappelons-le, de 13 % en 2008. Inutile d'en rajouter, les chiffres parlent d'eux-mêmes.

Le dessin

Chaque semaine notre dessinateur Babouse, revient sur l'actualité à sa manière...



Sacré Nord-Libouchart !

Si le journal s'est encore distingué cette semaine, ce n'est pas pour la qualité de ses articles, ni pour son objectivité, mais plutôt par sa capacité à distiller son fiel. Pour preuve, cet article résumant la décision du tribunal d'instance de Calais de condamner la compagnie SeaFrance pour le licenciement abusif de 270 salariés en 2009 et 2010.

On savait que le journal avait des relations tendues avec les salariés de la compagnie maritime. Mais on était aussi en droit de penser qu'il serait en mesure de laisser son antagonisme de côté, pour rendre à ses lecteurs une vision non déformée de l'information. En réalité, il n'en est rien car le journal s'assoit sur la déontologie. Pour être juste, ce n'est pas les journalistes et les personnels du NL qu'il faut incriminer, non eux aussi subissent. De la bouche même des salariés anciens et actuels du journal à sa « maimaire », le problème vient de Philippe Hénon le chef de la rédaction, qui se laisse guider uniquement par ses émotions et dont l'incompétence est devenue notoire dans le milieu, source de raillerie au sein même du quotidien local. On comprend mieux pourquoi le turn-over est aussi important dans ce journal.

Rétablissons quelques vérités

Le journal pose la question de savoir si les salariés ont réellement gagné puisque les dommages et intérêts accordés ne sont pas à la hauteur de ceux qui avaient été demandés par l'avocat des salariés, Maître Brun. Mais la question ne se pose même pas, la somme qui a été obtenue n'est qu'un détail, l'important étant le



jugement et ses motifs. Le tribunal a rendu justice aux salariés et par la même leur dignité. Il a aussi reconnu qu'ils avaient subi un préjudice.

Il est également avéré que la compagnie maritime (filiale de la SNCF) et son responsable, Pierre Fa, ont agi dans l'illégalité. Mais bien sûr, cela n'est pas l'essentiel pour un journal qui a l'habitude de

servir la soupe plutôt que d'informer.

Au NL on aime faire dans le paradoxe

Journal de propagande jusqu'au bout, le Nord-Libouchart n'est pas à un paradoxe près. Racontant d'un côté que « C'est l'éternelle vision du verre à moitié vide ou à moitié plein. Les salariés ont-ils gagné ? » en se voyant accorder des sommes inférieures à leurs demandes. Et d'un autre côté en laissant entendre que les sommes gagnées étaient indécentes au regard de salariés d'autres entreprises comme Schaeffer ou Noyon. Une volonté encore affichée d'opposer les salariées entre eux, en mélangeant condamnation judiciaire et primes légales ou supra-légales, deux choses complètement différentes. Par contre, les vrais scandales, ce n'est pas, d'une part, que les salariés de feu SeaFrance aient obtenu trop d'argent, c'est plutôt que ceux de Schaeffer et de Noyon n'en aient pas assez reçu. C'est, d'autre part, que la législation, à l'instar d'autres branches du droit, ne dispose pas d'une batterie d'articles de loi lui permettant de sanctionner plus sévèrement les patrons-voyous et de réprimander comme il se doit la récidive de ces dirigeants-délinquants.

En bref... En bref... En bref...

Nouveau titre

La ville de Calais vient de se voir décerné un nouveau titre dont nous nous serions bien passé. Nous venons en effet de décrocher le record de France du chômage avec le taux de 16,8 %. Quand on pense que madame Bouchart et son équipe devaient aller chercher les emplois avec les dents... Quant à Philippe Blet, lui le visionnaire, qui voulait être champion Olympique de l'accueil, à l'occasion des JO (les Jeux auront été un véritable bide pour le Calaisis...), il pourra toujours prétendre que tout est de la faute de Calais Promotion et que si on

l'avait laissé faire, on n'en serait sûrement pas là. Il peut le dire, on n'est pas obligé de le croire...

Il est revenu

Dans un précédent Rusé nous avons évoqué la disparition mystérieuse du passage protégé situé entre le Channel, scène nationale et le parking juste en face. Un « oublié » dont il était important de parler pour qu'il ait une chance d'être réparé. Est-ce parce qu'à la tête de la municipalité on lit le Rusé ? Quoi qu'il en soit, on peut vous donner la bonne nouvelle : le passage a bien été retra-

cé. Les nombreux fidèles qui sont venus réserver leur places pour les prochains spectacles on pu le constater de leurs propres yeux. Non, ils n'auront pas à risquer leur vie pour traverser le boulevard !

Chômage

La semaine prochaine nous reviendrons sur le taux de chômage qui bat de tristes records dans le Calaisis, et sur le traitement, disons partial... de la presse locale qui a choisi d'interroger diverses personnalités politiques locales mais a bien pris garde « d'oublier » Jacky Hénon... Mais oui c'est un oublié, puisqu'on vous le dit !

On le note



L'avez-vous noté ? Désormais, chaque vendredi à partir de 18 h, vous pouvez venir à l'Atelier prendre un verre entre copains, papoter, taper le cartons ou même, soyons fous, parler politique... Il en faut pour tous les goûts... Rendez-vous donc ce vendredi pour découvrir les prochaines dates des soirées déjà programmées.

Ouverture de l'Atelier
Tous les vendredi soir
à partir de 18 h
Bd de l'Egalité

Vous n'y étiez pas, vous avez raté ça !

Comme après chaque conseil municipal, nous revenons sur les questions des uns et les réponses des autres... Morceaux choisis.

A une question de Caroline Matrat qui interrogeait Natacha Bouchart sur ce que la municipalité comptait faire pour booster la fréquentation de la Cité Internationale de la Dentelle et de la Mode, cette dernière répondait : « Pour augmenter la fréquentation, on a recruté une conservatrice qui est en train de préparer une programmation 2013 plus attractive. » Est-ce à dire que sans cet objectif en ligne de mire, la conservatrice n'aurait pas été recrutée ?

A propos de la délibération visant à accorder des indemnités aux résidents de la rue Robert Deschamps privés d'électricité cet été suite à l'installation de gens du voyage autour du Fort-Nieulay, et pour répondre à Jacky Hénin qui demandait que : « soit ajouté à la délibération destinée à venir en aide aux victimes, la volonté de la ville d'aller en justice pour faire prévaloir ses droits » l'élu d'opposition de compléter par : « ça n'est pas aux contribuables calaisiens d'assumer les dégradations perpétrées à l'occasion de cette occupation illégale », Natacha Bouchart répondait... par une suspension de séance. Ben oui, dès que la question sort un peu des sentiers battus, autrement dit, des petites fiches préparées par son ex-directeur de cabinet, la mairesse perd pied et doit donc faire appel aux services. Compétents, eux.

A Jacky Hénin, toujours, qui concernant la volonté de la ville de soutenir l'accession à la propriété par l'attribution d'une prime de 4000 € aux accédants pour la première fois à la propriété d'une maison ou d'un appartement neuf ou de moins de 5 ans (et tant pis pour les autres) demandait tout simplement « combien recense-t-on de primo-accédants annuellement à Calais ? », Natacha Bouchart répondait : « Je ne sais pas ! ». Une remarque qui éclaire davantage la navigation à vue de cette équipe municipale. On décide l'attribution d'une prime, on inscrit 80 000 euros soit 20 primes, mais on

n'a pas pris la peine de se renseigner sur le nombre de familles pouvant accéder à cette aide. Jacky Hénin demanda alors : « Est-ce le rôle d'une collectivité comme la nôtre de verser des subventions comme celles-ci ? » surtout si l'on considère que 99,975 % des Calaisiens ne pourront pas en bénéficier. « ...si l'intention est louable, ayons conscience que le premier frein à l'accession à la propriété est d'abord la faiblesse des revenus et une situation de l'emploi qui n'a cessé de se dégrader ces quatre dernières années. » Espérons qu'il ne s'agit pas seulement de se donner une image sociale, car alors une telle attitude serait véritablement méprisable.

La délibération voirie 5 relative à l'aménagement du front de mer remit de l'animation dans un conseil un peu morne (voir encadré ci contre) les délibérations voirie 6 et 7 concernant la rénovation de Calais-Nord qui ne concernaient pourtant que la validation de petites augmentations de travaux, firent sortir la mairesse de ses gons. Il faut dire que Jean-Marc Ben n'y était pas allé avec le dos de la cuillère. « J'avais salué le projet d'aménagement global de la Place d'Armes excepté le parking. Je disais que c'était un bon projet qui vous faisait honneur. (...) Le parking souterrain est mort. Vive la Place d'Armes rénovée définie dans le projet initial. Ni plus ni moins. Pourquoi un plan B ? (...) Vous allez raboter les larges trottoirs qui font l'un des agréments de Calais-Nord pour en faire des places de parking en épi et raser la salle du marché couvert (certes vétuste) pour en faire également un parking, le tout bien sûr gratuit. L'absence de choix tranché vers une vraie évolution urbaine dès le départ du projet, implique le statu quo et le projet de réaménagement ne sera au final qu'un changement de revêtement de voirie avec au milieu une place d'Armes vide et ouverte aux 4 vents... ».

Que d'approximation, que d'annonces prématurées, et que de difficultés en perspectives pour ceux qui travaillent autour de la place d'armes. Pour quels résultats ?

OTI : où est la com' ?

Tout va bien à l'Office de Tourisme. Puisque c'est Gérard Grenat qui le dit, c'est que ça doit être vrai. Et d'ailleurs on ne peut pas dire que l'Office fasse parler de lui. Le calme plat. Tout de même, en ce début septembre on a eu l'idée d'aller jeter un œil au « Calais Sorties », l'agenda des manifestations du territoire. Et là, on a été, comment dire... stupéfaits. Le document est digne d'une petite commune de campagne, certainement pas d'une ville qui affiche des ambitions touristiques plutôt élevée. Pour en juger, il suffit de vous rendre sur le site de l'OTI : www.calais-cotedopale.com. Mais c'est vrai que l'Office n'a plus de chargée de com' depuis que le duo Bouchart/Grenat a décidé de la débarquer. Ceci explique peut-être cela. Remarquez bien que cela n'a pas l'air de gêner le collège de socio-professionnels, ni les élus des différentes communes qui siègent au Conseil d'administration. Leur silence est éloquent. Et c'est bien connu, qui ne dit mot consent...

Aménagement du front de mer

Incroyable mais vrai, voilà une délibération qui concerne l'élimination du camping municipal, le projet de réaménagement de l'emplacement libéré, l'éventuelle construction d'un palais des congrès et le conseil municipal ne discutera de rien d'autres que de principes et pas du tout du projet le plus coûteux (palais des congrès) qui devrait pourtant se réaliser sur des terrains appartenant à la ville de Calais. Pas un chiffre sur la perte comptable représentée par la destruction du camping, pas un chiffre non plus sur son éventuelle reconstruction, quant à sa future localisation exacte : comme nous, vous attendrez. Cette réalité fit dire à Jacky Hénin : « Compte-tenu des décisions qui viennent d'être rendues dans le cadre des fouilles relatives à la place d'armes, il nous semblerait prudent (compte-tenu de la proximité du Fort Risban) que nous interroguions l'ensemble des administrations concernées par le dossier avant que d'entreprendre quoi que ce soit. Cela éviterait sûrement de mener des études fort coûteuses pour rien, en cas de problématiques historiques. Par ailleurs, le dossier étant un projet d'ensemble, il nous semble utile d'avoir toutes les informations nécessaires. Or nous n'avons absolument rien sur le projet palais des congrès. Ni coût, ni hauteur de bâtiment, ni nombre de mètres carrés construits... Ce ne sont pas les propos du président de la communauté d'agglomération qui nous rassureront quand il évoque « un projet énorme ». On fait rêver les personnes assistants aux réunions avec de magnifiques images de synthèses, mais ce que l'on oublie de leur préciser c'est que les projets pris en référence ont coûté des sommes énormes et étaient surtout menés par des villes de très loin plus importantes que Calais. Comme on oublie de préciser les échelles de visibilité, faisant ainsi croire à une réalité qui ne sera pas. Nous voterons contre. »

Poil à gratter

Remerciements

Lors de ce conseil Nicole Lheureux a tenu à intervenir sur l'annonce d'ouverture de poste à l'école maternelle Parmentier : « Je remercie François (!), je remercie Mme Le Maire et je remercie la municipalité. » Natacha Bouchart gonflée de satisfaction tenait à son tour à remercier « Mme Lheureux pour ses remerciements que je sais sincères. » C'est pas beau tout ça ?

Blet déconnecté

Son corps était bien là, mais où était donc son esprit ? On se le demande encore tant il est vrai que Philippe Blet a encore « brillé » lors de ce conseil municipal. Désormais il ne prend même plus la peine d'essayer de répondre quand il est question de l'agglomération. C'est Natacha Bouchart qui s'y colle. Mais comme c'est elle qui mène la barque, c'est un peu normal. Ah si, on exagère, il a quand même esquissé un semblant de réponse à une question sur le Palais des Congrès. « Je retiendrai deux mots :

attractivité et sagesse. Il se fera tranquillement mais il se fera. C'est un énorme projet. » La demande formulée par Jacky Hénin que le président de l'agglomération fasse une présentation du dit projet lors d'un prochain CM n'en était que plus légitime.

Ben malmené

L'intervention de Jean-Marc Ben sur les travaux de réhabilitation de Calais-Nord et le plan B de la municipalité pour faire face à l'abandon du parking souterrain, n'a pas plu à Natacha Bouchart : « je ne peux pas répondre puisque je ne comprends pas ce que vous dites. Je ne vais pas refaire la réunion d'hier. Vous n'aviez qu'à venir à la réunion. Je vous rappelle aussi qu'au niveau de l'environnement on fait beaucoup : vel'in, parc Boucher, jardins de la cité... Moi je fonctionne avec des gens, je ne me demande pas ce que je vais dire le soir pour me faire remarquer. J'ai dépassé depuis longtemps l'aspect culturel et politique des gens. » [sic !] Réplique de

Jean-Marc Ben : « Je ne comprends pas, Mme Bouchart, vous n'avez pas le même discours quand vous nous voyez avec mes amis écolos en dehors des réunions. » « Les écolos sont ravis de ce projet, répondait Natacha Bouchart, désolée que ça vous embête. » Eh oui, la collusion entre les Verts et la droite ne fait désormais plus mystère...

Cigarettes

C'est à l'occasion de l'examen du rapport d'activité de la communauté d'agglomération (pour la première fois dans les temps) que Jacky Hénin tint à rappeler les propos du président Blet : « A l'étude de votre document, je me suis souvenu de votre envolée lyrique destinée à mieux faire passer la pilule de l'imposition communautaire : cela ne fera que quelques cigarettes. Je veux bien que le prix du tabac ait fortement augmenté, mais à 120 euros par habitants, cela représente au moins 20 paquets de cigarettes. » Et les non-fumeurs alors ?

En millions...

...Le montant des factures impayées, dans le cadre de la construction du nouvel hôpital. Il faut croire que notre info a fait mouche, car La Voix du Nord est allée enquêter. Du côté de la direction de l'hôpital on reconnaît effectivement des difficultés à emprunter, et donc a pouvoir régulariser les dus aux entreprises, mais on rassure : tout va bien, d'ici peu tout sera régularisé. Souhaitons simplement qu'aucun salarié ne soit la victime collatérale d'une telle situation. Evidemment, nous ne manquerons pas de vous tenir informé de l'évolution du dossier.

En millions, toujours...

...Le montant des indemnités accordées par le tribunal d'instance de Calais dans le cadre du dossier Sea-France. On parle d'une somme de 5 à 7 millions d'euros attribuée pour licenciement sans cause réelle et sérieuse, non respect des procédures légales... et c'est la justice qui le dit. Après on viendra nous raconter que les salariés ont toujours tort.